

M<sup>me</sup> Madame DOURSOULT-KADI-HANIFI Christine

1) Parcelle OB B022, vue et non constructible - Zone N.  
Turfane du Petit DAGUE à ATUR.

2) Actuellement, je suis propriétaire des parcelles:

B42 nouvellement affecté B988 et B989.

B46

B45

B592 nouvellement affecté B991, B992.

Je demande à ce que mes parcelles soient classées en  
Zone CAMPABLE comme cité par le commissaire joint du  
10 juillet 2019.

Reçu du CABE par le 11/07/2019

Compte en tête du 5/12/2018

Nos Ref: 18142 JBGCC CE Président

11/7/2019